



Billetterie *événementielle*

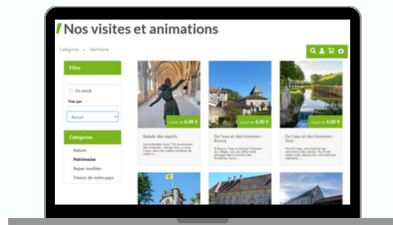
la Maison du Tourisme vous accompagne !

Vous organisez un événement et recherchez une solution de billetterie ?

Comment suis-je accompagné ?

* La Maison du tourisme propose une solution de vente de billetterie.

Le logiciel de caisse de la Maison du tourisme peut disposer d'espaces utilisateurs indépendants pour ses partenaires. C'est un outil de réservation, de paiement et de suivi statistique de la billetterie vendue.



* Plusieurs canaux de réservation pour une meilleure visibilité

Votre billetterie pourra être vendue à la fois sur votre site Internet, sur celui de la Maison du tourisme et au comptoir de la Maison du tourisme.

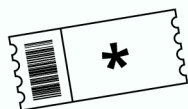
3 canaux de vente pour une meilleure visibilité !

Nous pouvons également vous accompagner pour intégrer votre offre sur le site Internet Explore Grand Est.



* Une prestation clés en main

La Maison du tourisme se charge de paramétrer pour vous votre espace utilisateur, vos prestations et votre widget (*programme applicatif qui assurera la vente en ligne sur votre site Internet*).



Une fois l'ensemble paramétré, les ventes pourront s'ouvrir ! Vous pourrez suivre en temps réel l'état de vos ventes.

Quelles sont les étapes de paramétrage ?



Je sollicite la Maison du tourisme.

Une convention de partenariat fixera le cadre de l'utilisation du service proposé.



Je renseigne un document qui détaille mes prestations.

Ce document déclinera tous les éléments nécessaires au paramétrage de ma billetterie : mon établissement, mes prestations, mes tarifs, et toutes les informations nécessaires à la configuration de la billetterie.



La Maison du tourisme paramètre la billetterie, votre compte utilisateur et votre widget (programme applicatif) de vente en ligne.

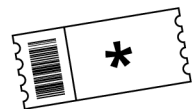


Vous validez votre widget et la présentation de votre offre, nous vous formons à l'utilisation de l'outil.



Votre offre est mise en ligne sur votre site Internet et sur celui de la Maison du tourisme.

Comment la billetterie est-elle gérée au quotidien ?



Je dispose d'un compte utilisateur

Il me permet de :

- connaître l'état des ventes de mes billets
- bloquer éventuellement des places
- réaliser le contrôle billetterie
- faire le bilan des ventes mon événement.

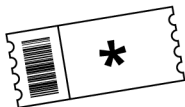


Les ventes transitent intégralement par la Maison du tourisme

Un point régulier est réalisé avec vous pour le suivi des ventes et le reversement des recettes.

Quelles sont les conditions pour accéder à ce service ?

Le service est réservé aux adhérents de la Maison du tourisme.



Eligibilité des événements :

Événements revêtant un caractère touristique. Exemples : visite guidée, soirée insolite, marche gourmande...

Le service exclut les activités récurrentes du partenaire mobilisant le service.

Quel est le coût du service ?



La Maison du tourisme sollicite une commission de 5 % sur les ventes réalisées.

Cette commission permet de rémunérer la mobilisation salariée pour le paramétrage et le suivi du service, et couvre les frais de commission de carte bancaire.

Votre contact



Hélène Attenont-Valentin

03 83 64 90 60 / 03 83 64 90 62
hav@tourisme-terrestouloises.com